

## Le notaire nommé en qualité d'expert dans la procédure de divorce

Niveau : Expert

Durée : 1,0 jour(s) soit 7,0 heure(s)

### Public concerné

Notaires, clercs expérimentés

### Compétences pédagogiques :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Appréhender le rôle, le statut spécifique (pouvoirs et obligations) et les contours de la mission du notaire lorsqu'il intervient au cours de la procédure de divorce en qualité d'expert

### Contenu

#### Introduction

L'ancien article 1116 du Code de procédure civile

Le schéma procédural dans le divorce contentieux

#### I – Le notaire nommé sur le fondement de l'article 255-10 du code civil

A. Objet de la mission

B. Opportunité de nommer un notaire

C. Statut du notaire

- Un statut proche de celui d'un expert judiciaire
- Un statut distinct de celui d'un expert judiciaire

D. Exécution de la mission

- Acceptation de la mission
- Convocation des parties
- Tenue des réunions d'expertise
- Investigations
- Demande de consignation complémentaire
- Adjonction d'un sapiteur
- Rédaction du pré-rapport

E. Issue de la mission

- En l'absence d'accord des époux
  - Etablissement d'un projet d'état liquidatif
  - Rémunération du notaire

Page 1 sur 3

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

 DELEGATION NATIONAL : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 40 – Fax : +33 1 53 40 45 41 – Courriel : [national@inafon.fr](mailto:national@inafon.fr) – Site : <https://www.inafon.fr>

- En présence d'un accord des époux
  - En l'absence d'autres notaires dans le dossier
  - En présence d'autres notaires dans le dossier

## II – Le notaire nommé sur le fondement de l'article 255-9 du code civil

A. Objet de la mission

B. Opportunité de nommer un notaire

C. Statut du notaire

D. Rémunération du notaire

- En cas de dépôt d'un rapport
- En cas d'un accord entre époux

### Conclusion

La nomination cumulative du notaire sur le fondement des articles 255-9 et 255-10 du code civil.

## Prérequis :

Aucun prérequis exigé, toutefois une pratique régulière des dossiers de divorce et des connaissances de base en droit vous permettront de suivre cette formation plus confortablement. Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement pour tester vos connaissances.

## Modalités d'exécution

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

## Modalités pédagogiques

Type de formation : Intra, inter, commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

## Modalités Techniques

---

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

## Modalités d'encadrement

---

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

## Modalités de suivi et appréciation des résultats

---

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant Feuille d'emargement signée en présentiel ou électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence)

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

- Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;
- Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

## Remise d'une attestation

---

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation